



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 6 janvier 2019

**Didier Le Gac**

Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Finistère  
Brest-Rural

### Dégradations de ma permanence parlementaire

Suite à la dégradation la nuit dernière de ma permanence parlementaire, je condamne avec force ces actes lâches et irresponsables. Lâches comme le sont toutes les attaques sur les biens publics ou privés et sur les personnes. Je pense à mes collègues députés qui ont fait l'objet récemment d'insultes et de menaces, notamment racistes.

Irresponsables car les actes de vandalisme font référence à une « fake news » (encore une !), une victime qui n'a jamais existée.

Je ne fais cependant pas l'amalgame entre ces actes radicaux perpétrés par des minorités qui veulent déstabiliser notre pays dans la violence et le mouvement des gilets jaunes qui veut exprimer une souffrance. A ceux-là, je leur dis méfiez-vous des extrêmes et des réponses simplistes qu'ils veulent imposer.

A tous, je répète que notre pays doit être capable de débattre sans violence. C'est l'objet de la concertation nationale qui démarre.

Il y a dans notre pays, j'en suis convaincu, une majorité silencieuse qui refuse la violence et qui veut faire avancer notre société.

Dès demain matin, 09h00, ma permanence sera ouverte et je continuerai à recevoir et entendre - comme à mon habitude- tous ceux qui veulent me rencontrer.

Merci à tous pour vos témoignages de soutien.